



Piste cyclable



Av. du Jura

p.3

Portes ouvertes



Centre sportif

p.4

Cet été



Rétro-photo

p.7

# sommaire

Page 2

## Édito

### À noter

Page 3

## La piste cyclable

### Le panneau électronique

Pages 4 et 5

## Les « Portes ouvertes »

### du Centre sportif

Page 6

## La Mairie

### La Gazette du Conseil

### La rentrée scolaire

Page 7

## La rétrospective en photos

Page 8

## Infos pratiques

L'état civil - L'agenda -

Les numéros de téléphone d'urgence

Photo de couverture :  
Centre sportif, tennis couvert.  
(Photo ©P.Allenbach)

**Numéro 64** - Octobre 2016

## Le mot du Maire



**E**n ce début d'automne, après un « été indien » qui a joué les prolongations, la trêve estivale est déjà loin, les vacances de Toussaint sont presque là et voici donc votre premier journal municipal 2016-2017.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée : notre école a accueilli début septembre 216 élèves pour 9 classes (220 l'an passé). Avec la reprise de la garderie par la Commune, l'équipe périscolaire (TAP et garderie) se compose de 18 personnes – un record – et la cantine accueille 55 à 60% des enfants (sauf le mercredi où la fréquentation tombe à 15-20%).

Les travaux et autres aménagements de l'avenue du Jura font également l'objet d'un article dans ce journal. Il n'a pas échappé à la Commune que des problèmes de vitesse excessive et donc de bruit sont de nouveau constatés, le radar mobile permet en particulier d'accumuler des informations statistiques « instructives » à ce sujet.

Nous allons étudier la meilleure solution en liaison avec le Département, en essayant d'éviter les classiques « dos d'ânes » qui pénalisent les conducteurs raisonnables et sont en principe interdits sur le trajet des transports en commun.

Ce numéro vous apporte comme à l'accoutumée les dernières nouvelles de la Commune, assorties d'une rétrospective photographique.

La récente journée « Portes ouvertes » au Centre sportif de Sergy a été un franc succès et le Centre mérite les deux pages centrales qui lui sont consacrées.

N'oubliez pas également, si vous êtes intéressé, la réunion publique du 19 octobre consacrée à l'avancée du dossier de ZAC. L'aménageur retenu par la Commune présentera à cette occasion son calendrier d'action des prochains mois.

Alors, bonne lecture et bel automne.

**Denis Linglin**  
Maire

## à noter

**Cérémonie  
du 11 novembre  
18h30  
devant la Mairie**

**Réunion publique  
de la ZAC  
Mercredi 19 octobre  
20h00  
Salle des fêtes  
de la Calame**



# Avenue du Jura

## La nouvelle piste cyclable



**D'**une longueur de plus de 300 mètres, cette piste permet aux vélos d'éviter un trafic de voiture toujours plus intense sur l'avenue du Jura: on y compte en moyenne entre 3 et 4000 voitures par jour (données relevées par le radar mobile)!

Les retours que nous avons eus des usagers sont positifs notamment sur la qualité du revêtement, un type de bitume condensé qui permet une accroche plus lisse et donc plus agréable pour les vélos, mais aussi les piétons et les poussettes qui aiment à l'emprunter...

Pourquoi dans un seul sens? Ce choix s'est imposé de lui-même: la largeur de l'avenue ne permettait pas de construire deux voies et la priorité a été donnée aux cyclistes remontant la rue, comme le veut le code de la route.

La piste a été conçue pour assurer la visibilité aux sorties privées. Il n'y aura de miroirs qu'aux sorties de route ou de chemin traversant; c'est pour cela qu'il est important que les haies soient correctement entretenues aux abords de ces sorties privées. Il est à cet égard fortement déconseillé de prendre la piste dans le sens de la descente.

Cette tranche de 300 mètres a coûté près de 200 000 euros (y compris la maîtrise d'oeuvre) et les travaux ont duré presque 3 mois.

On espère monter jusqu'au centre du village, mais pour l'instant rien n'est acté, même si le coût de ce prolongement devrait être porté au budget 2017.

Avec l'aménagement de chemins piétons, comme par exemple celui entre la boulangerie et le chemin des Prêles, il faut voir dans cette voie cyclable la volonté de favoriser une mobilité douce et les liens entre les différents "quartiers" de Sergy.

## Le panneau électronique



**V**ous avez sans doute aperçu un panneau d'information lumineux installé au bas de l'avenue du Jura.

Outil dynamique et réactif pour une information continue, ce nouveau support géré par la mairie de Sergy, informe régulièrement et en temps réel des manifestations publiques, festives, culturelles, associatives, des actions préventives ou, le cas échéant, d'une situation de crise. L'ancien panneau d'information a vécu. La Municipalité l'a remplacé par un panneau électronique double face, plus moderne, plus fonctionnel et économe en énergie, grâce à la technologie led. Le choix de la Commune s'est porté sur un écran double face. En effet, beaucoup de Sergiens sortent du village par un axe et rentrent par un autre et inversement. Cela permettra de toucher un maximum de personnes.

Les trois autres panneaux à affichage manuel restent en place. Le choix de positionner ce panneau sur le bas de l'avenue du Jura a été fait en étudiant les données de notre radar pédagogique, et il s'est avéré que l'avenue du Jura est le passage le plus fréquenté de notre Commune.

Ce panneau graphique double face a une surface graphique de 2,12 m<sup>2</sup> et fonctionne par commande GSM. Il est possible, avec la technique employée, de créer des dessins et des textes.

De plus, cela fera gagner du temps à nos agents qui n'auront plus que trois panneaux manuels à préparer de façon hebdomadaire.

Un bilan sera fait et nous envisagerons éventuellement de remplacer les autres panneaux si les finances de la Commune le permettent et si ce nouvel outil de communication répond à nos attentes et à celles des Sergiens.



# CENTRE SPORTIF



**S**amedi 17 septembre, la Municipalité de Sergy organisait, lors de « la Journée du patrimoine », une opération « Portes ouvertes ». Cette opération a permis à 300 personnes de visiter pendant toute la journée les locaux du Centre sportif de Sergy et de se rendre compte de l'importance de ce bâtiment qui était la propriété de Swissair dans les années 80. Ce bâtiment, après la disparition de la compagnie Swissair, est alors passé de main en main par plusieurs propriétaires successifs, pour être finalement racheté en 2012 par la Commune de Sergy.

Depuis ce rachat par la Commune, ce Centre sportif a déjà été utilisé pour diverses manifestations auxquelles ont chaque fois participé plusieurs centaines de personnes. La Messe internationale, le Téléthon, et certaines associations s'y sont même déjà installées provisoirement.

Malgré un temps maussade, la foule s'est pressée à ce rendez-vous, qui a permis de découvrir les multiples activités qu'autorise ce Centre sportif : un terrain de football, des courts de tennis outdoor avec un court intérieur, des terrains de pétanque, des box permettant de jouer au squash, un stand de tir, une grande salle multisports, un sauna, ainsi que des vestiaires, avec en prime une piste d'atterrissage et son hangar pour les ULM de l'association Ailes de Sergy.

Après le discours de Monsieur le Maire, agrémenté d'une aubade donnée par l'Harmonie du Crêt de la Neige, sous la direction de son chef, Morgan Jaffré, tout le monde s'est retrouvé dans la salle du restaurant.

Le repas, organisé par le Comité des fêtes, a permis de constater que la salle de restaurant permettait de recevoir plus d'une centaine de personnes sans le moindre problème.

Dans la salle multisports, on a pu rencontrer et parler avec plusieurs associations qui avaient fait le déplacement : la Sergym, le Crêt des Arts, le Tennis Club de Sergy, Fun Sport Sergy, Le Don de Sang, Les Amis de la Réserve naturelle, le club Détente et loisirs, le Sou des écoles de Sergy et, à l'extérieur, les Ailes de Sergy (ULM) et le Club Gessien d'éducation canine.

Plusieurs jeux sportifs ont été mis à la disposition du public, tennis de table, court de tennis intérieur, un panneau de basket et un but de handball.

Chacun a pu s'essayer aux différents sports mis à sa disposition, quand bien même certains ont éprouvé un peu de mal à maîtriser les règles du ping-pong par exemple...

Le Centre nécessite encore des travaux de mise aux normes avant d'être complètement opérationnel, mais J.-P. Rosères, le responsable que nous avons interviewé dans l'édition du mois de juin, se montre très optimiste.

Les associations et les habitants de Sergy ont commencé à prendre possession des lieux, et les travaux se feront petit à petit en fonction des besoins.

**Longue vie au Centre sportif de retour dans le giron de la Commune de Sergy !**





# Opération «Portes ouvertes»



**D**epuis deux ans, le Centre sportif reprend vie. Entre handballeurs, volleyeurs, basketteurs, footballeurs, rugbyens, skieurs et autres adeptes de kung fu ou qi gong, la salle omnisports est désormais occupée tous les jours de la semaine.

Les créneaux horaires du soir 18h00-22h00 sont les plus demandés et les mercredis et jeudis les jours les plus chargés.

Pour cet automne/hiver 2016, la salle omnisports est occupée près de 35 heures par semaine.

Le Tennis Club de Sergy entame une nouvelle saison avec – pour la première fois – des cours à l'École de tennis durant les mois d'hiver. Les Ailes de Sergy sont installées dans le hangar «ULM» d'où les appareils peuvent décoller/atterrir.

## Concrètement, comment ça marche ?

Pour pouvoir bénéficier des infrastructures, les associations doivent signer une convention avec la Mairie et s'acquitter d'une cotisation par heure, encore modeste, dans la mesure où le Centre n'est pas encore totalement opérationnel... la chaudière de 1987 n'assurant plus la production d'eau chaude.

Les associations de Sergy sont prioritaires et bénéficient d'un tarif propre.

Certaines associations ne l'occupent que les mois d'hiver lorsque la pratique extérieure devient plus difficile.

À terme, une occupation durant toute l'année sera privilégiée, mais en attendant, nos sportifs sont heureux de pouvoir rester entraînés et en forme toute l'année.

Le casse-tête de la gestion du planning est assuré par Jean-Pierre Rosères, le responsable du Centre.

Chaque association est autonome dans son fonctionnement et des clés sont remises aux responsables qui doivent ouvrir et fermer à leurs adhérents et s'assurer que le

Centre est laissé en bon état pour les suivants (rangement, lumières éteintes, déchets à la poubelle...).

Malgré les recommandations d'usage spécifiées dans les conventions, des irrégularités sont parfois observées et un règlement intérieur est en cours d'élaboration.

En plus des sportifs, le Centre va être occupé le jeudi en journée par les élèves du Lycée international de Saint Genis en attendant la construction d'un nouveau gymnase.



Au-delà de ces occupations hebdomadaires et régulières, des stages multisports ont aussi déjà été organisés durant l'été ou les vacances scolaires pour les enfants ou les adultes.

Eh oui, même sans eau chaude, le Centre sportif fonctionne !!!

## Et à l'avenir ?

Côté travaux, on avance également...

Les toitures ont été entièrement contrôlées, les réseaux d'eau détartés et le système de chauffage nettoyé.

Les courts de tennis ont été réensablés et de nouveaux filets ont été achetés: en

intérieur comme en extérieur, le tennis est désormais tout à fait opérationnel.

Les travaux de sécurisation de l'entrée vont débuter avec l'installation de bornes escamotables en plus du portail. Ces travaux sont prioritaires et sont programmés avant l'hiver: ils sont attendus avec impatience par les utilisateurs pour l'accès au parking et par le responsable du Centre pour écarter les intrus.

Le remplacement de la chaudière pour le chauffage et l'eau chaude est également prévu dans les meilleurs délais, idéalement avant l'hiver.

Pour 2017, l'objectif est de terminer les travaux pour rendre le Centre complètement opérationnel et entamer un fonctionnement plus autonome:

- changement du réseau d'alimentation d'eau par la rue de la Fontaine sucrée,
- mise en place d'outils de gestion et d'un site Internet propre,
- rénovation des courts de squash dans le but de pouvoir louer tennis et squash à des particuliers,
- badges pour entrer dans les salles, idéalement couplés à un système de paiement.

Lorsque le gros des travaux sera réalisé, les modalités de fonctionnement seront revues et adaptées, avec sans doute la mise en place d'une association ou d'une structure de gestion propre avec un responsable pour la diriger.

La volonté de la Commune est de privilégier la pratique associative et publique, en s'assurant néanmoins que les recettes équilibrent les coûts de fonctionnement.

**S'il n'est pas encore totalement radieux, l'avenir du Centre sportif se précise et s'éclaircit et désormais seul le gros caillou de l'entrée s'interroge encore sur son devenir !**

## Gazette du **Conseil**

### Le 5 juillet 2016, le Conseil municipal a :

- VALIDÉ la décision modificative n°1.
- VALIDÉ le plan de financement proposé par le SIEA pour l'éclairage public de la RD 984 et l'avenue du Jura.
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer la convention proposée par la CCPG « Éducation au développement durable ».
- VALIDÉ la création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine de 2<sup>e</sup> classe pour une durée de 8h hebdomadaire sur 40 semaines par an.
- AUTORISÉ la suppression d'un poste d'ATSEM de 24h hebdomadaire annualisé et l'a remplacé par la création d'un poste de 16h08 hebdomadaire annualisé.

### Le 6 septembre 2016, le Conseil municipal a :

- VOTÉ une délibération de principe qui valide le projet d'aménagement d'un karting selon les conditions suivantes :
  - vente, à moyen terme, à la SCI V2B d'un tènement communal d'au moins 12 400 m<sup>2</sup> pour un montant d'environ 450 000 €.
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer le compromis de vente avec la SCI BERMUDA.
- VALIDÉ l'accord avec Dynacité précisant les éléments ci-après :
  - la commune de Sergy aura un droit de regard concernant le choix des locataires (en particulier pour la résidence seniors) et que cela soit formalisé via une convention ou tout autre type de document contractuel
  - chaque logement pourra bénéficier d'une cave (stockage pneus neige, skis, vélos, etc.)
  - la salle commune devra être orientée au Sud
  - le local médical fonctionnera en autonomie (sanitaires à part), bénéficiera de places de stationnement dédiées ainsi que d'un accès séparé
  - suite à l'appel à concours, la Commune de Sergy participera à la sélection des 3 candidats de maîtrise d'œuvre finalistes
  - Dynacité ne versera pas le forfait de 30 000 € sollicité dans la délibération du 1<sup>er</sup> décembre 2015 mais prendra en charge le raccordement des réseaux permettant la viabilisation jusqu'à la parcelle C 1629.
- GARANTI l'emprunt du bailleur social Dynacité dans le cadre du projet de construction de 19 logements collectifs dont 11 PLUS, 6 PLAI et 2 PLS destiné à la location (50% d'une somme totale de 1 430 400 soit 715 200.00 €. L'autre moitié étant garantie par le Département.
- CHOISI la société PASSION et DESIGN pour l'aménagement d'une pergola à la salle des fêtes selon le projet présenté ci-avant et pour un montant de 77 630.00 € HT.
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer la convention d'enlèvement des dépôts irréguliers proposé par la CCPG.
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer la convention encadrant la pratique de la randonnée proposé par la CCPG.
- AUTORISÉ Monsieur le Maire de Sergy à le signer le marché « réseau eaux pluviales » avec la CCPG.

## La rentrée scolaire

Le 1<sup>er</sup> septembre les élèves de l'école primaire de Sergy effectuaient leur rentrée sans encombre et dans la bonne humeur pour la plupart.

### Rentrée scolaire 2016 en chiffres

214 élèves (+ 2 courant octobre) sont actuellement inscrits à l'école de Sergy, répartis sur 3 classes maternelles et 6 classes élémentaires.

L'équipe est constituée de 11 enseignants, 3 ATSEM à temps partiel, 2 ATSEM remplaçantes et 1 AVS (assistante de vie scolaire).

La fréquentation journalière du restaurant scolaire oscille entre 120 et 130 enfants dont 38 sont inscrits le mercredi. Le personnel encadrant est au nombre de 7.

La société SHCB de Viry (74) assure la livraison des repas en livraison en liaison froide.

### Le service périscolaire, organisé par la Municipalité, se décompose comme suit :

- Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) soit 3h/semaine après la classe jusqu'à 16h30, encadrés par des animateurs/trices diplômé(e)s offrant diverses activités aux 11 groupes d'enfants présents : entre 131 et 154 inscrits selon les soirs.
- La Garderie périscolaire du matin 7h15 à 8h30 et du soir de 16h30 à 18h45 ainsi que le mercredi après-midi : 84 enfants inscrits au total.

En comptant les intervenants extérieurs l'équipe périscolaire représente 18 personnes à ce jour !

Enfin, n'oublions pas les 3 personnes s'occupant du nettoyage de l'école le soir



### Avis aux amateurs de glisse !

La station Monts-Jura ouvrira ses portes pour la saison d'hiver du **samedi 17 décembre 2016** au **dimanche 2 avril 2017** !

Dès le lundi 17 octobre à 14h30, venez acheter votre forfait saison à l'O.T. Pays de Gex – La Faucille au tarif exceptionnel de la SUPER PROMO !

#### Renseignements :

Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille  
Square Jean-Clerc – B.P. 436  
01174 GEX Cedex – Tél. 04 50 41 53 85

[info@paysdegex-lafaucille.com](mailto:info@paysdegex-lafaucille.com)

[www.paysdegex-lafaucille.com](http://www.paysdegex-lafaucille.com)





# Rétrospective

Pour voir plus de photos :  
flashez ce QR-code  
avec votre portable !



1<sup>er</sup> juillet - Concert de quartier



14 juillet



10 juillet - 50 ans de la Pétanque



29 juillet - Petit marché devant la boulangerie



17 septembre - Centre sportif - Portes ouvertes



3-7 septembre - Tire de billons



Tire de billons



1<sup>er</sup> octobre - Moisson à l'ancienne





# Infos pratiques

# SERGEY

INFOS PRATIQUES - NUMÉROS D'URGENCE - PHARMACIES DE GARDE...

## Numéros d'urgence

- Secours international :** 112  
fonctionne avec un tél. suisse depuis la France
- Urgences médicales :** composez le 15
- Gendarmerie :** 04 50 42 12 01 ou le 17
- Sapeurs-pompiers :** composez le 18
- Enfance maltraitée :** composez le 11
- Centre anti-poison :** 04 50 42 12 01  
ou composez le 17

## Hôpitaux

- Pays de Savoie :** 04 50 87 47 47
- Alpes Léman :** 04 50 82 20 00
- Gex :** 04 50 40 38 37
- St-Julien-en-Genevois :** 04 50 49 65 65
- Annecy :** 04 50 63 63 63
- Cantonal (Genève) :** 00 41 22 372 33 11
- La Tour (Meyrin) :** 00 41 22 719 61 11

## Pharmacies de garde appelez le service



## Renseignements urbanisme

**tél. 04 50 42 12 83**  
(mardi et jeudi de 9h00 à 12h00)  
[mairie@sergy.fr](mailto:mairie@sergy.fr)

## Relais Assistantes Maternelles - Parents "Colin Maillard"

04 37 46 45 21  
E-mail : [gex.pouilly.ram@lpcr.fr](mailto:gex.pouilly.ram@lpcr.fr)  
Mme Sandrine Berthelier

## Mairie

**La Mairie de SERGEY vous accueille**

Lundi : 14h-18h  
Mardi et jeudi : 09h-12h / 14h-18h  
Mercredi : 09h-12h  
Vendredi : 14h-17h

**Coordonnées :**

**Tél. : 04 50 42 11 98**

**Fax : 04 50 42 14 57**

Courriel : [mairie@sergy.fr](mailto:mairie@sergy.fr)

Site Internet : [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr)

Pour consulter  
le site de la Mairie :  
**flashez**  
ce QR-Code



# agenda

## Octobre 2016

**Dimanche 23**

Pompiers, passation de pouvoirs  
devant la Mairie

## Novembre 2016

**Samedi 5**

Soirée théâtre du Sou des écoles

**Samedi 12 et dimanche 13**

Cirque Landri (parking de l'école)

**Vendredi 18**

Soirée théâtre de la Sergym

**Du vendredi 25 au dimanche 27**

Expo des artistes du Crêt des Arts

## Décembre 2016

**Du vendredi 2 au dimanche 4 décembre**

Fête de la St-Nicolas -

Club Jeunesse

**dimanche 18 décembre**

Marché de Noël - Comité des fêtes

## état civil

## Nous souhaitons la bienvenue à

- REYMOND Théo Sébastien Marcel, né le 24/06/2016
- TRICARICO CLEMENTE Isabel Fernanda, née le 14/07/2016
- SASTRE Léane, née le 26/03/2016
- QELAJ Isaac Abdullah, né le 20/07/2016
- PHILIBERT GENIN Lou, née le 18/08/2016
- JARNIER Maxime Sébastien, né le 27/08/2016.

## Nos félicitations aux mariés

- BOUFARDA Hamid et BOULKSIBET Meriem, le 28/07/2016
- MARTIN Yann et DALY Anaëlle, le 13/08/2016
- DA ROSA Domingos et GUI SOLAN Anaïs, le 21/09/2016.

## Nos condoléances à la famille de

- DERVEAUX Marc, décédé le 01/10/2016.

## Marché mensuel sur l'ancien parking de l'École

vendredi 28 octobre 2016 de 15h30 à 19h00

vendredi 25 novembre 2016 de 15h30 à 19h00

**Le vendredi 23 décembre,**

**possibilité de passer commande de viande ou volaille au 06 61 05 84 94**

Remerciements aux auteurs d'articles, aux photographes et à toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce numéro.

Les articles signés sont sous la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément la position du Conseil municipal.

Crédit photographique : ©P.A.2016 (P. Allenbach).

Directeur de la publication : Denis Linglin

Président de la commission 'communication' : J.C. Clément

Comité de rédaction : commission 'communication' :

P. Allenbach, A. Buzon, C. Caquot, A. Gautier - Photos & mise en page :

P. Allenbach - Correction & mise en page : D. Forte - Impression I.O.F.

courriel : [communication@sergy.fr](mailto:communication@sergy.fr)

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

Plateforme Administrés à Lyon  
Tél. 04 37 27 25 07

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi : 8h-12h - 13h30-16h30